PREMIER TEMPS : L'ÉPREUVE ÉCRITE

PARTIE 1 – COMPRÉHENSION DE L'ORAL

La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo d'une durée maximale d'1 minute 30.

Tu écouteras le document trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Pendant que tu écoutes, tu pourras prendre des notes.

À l'issue de la troisième écoute, tu devras rendre compte en **français et à l'écrit** de ce que tu as compris. Tu auras parfois des indications pour te guider, mais pas toujours.

PARTIE 2 – COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT ET DE L'ENSEMBLE DU DOSSIER

La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux textes, d'une longueur cumulée de 2 500 à 4 500 signes.

À l'issue de la lecture du ou des textes, tu devras rendre compte de ce que tu as compris **en espagnol**. Pour te guider, tu pourras t'appuyer sur des questions qui porteront sur la compréhension des textes et sur la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit.

PARTIE 3 – EXPRESSION ÉCRITE

L'expression écrite est évaluée à partir d'une ou deux questions au choix, en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents du dossier de la partie 1 (sujet d'argumentation ou sujet d'invention). Les questions peuvent s'appuyer sur un document iconographique.

Tu devras donc traiter au moins l'un des deux sujets en rédigeant ton texte en espagnol.

- Note sur 30 points (10 points par partie)
- Niveaux attendus :
LVA > B2
LVB > B1

Critères d'évaluation de la compréhension orale et écrite

- Identification du contexte et de la situation d'énonciation (qui parle ? à qui ? de quoi ? dans quel contexte ?)
- Identification des réseaux de sens (quelle est l'organisation du discours ?)
- Identification des stratégies de communication (quelle est la nature du document ? son objectif ? sa visée ? son ton ?...)

Critères d'évaluation de l'expression écrite

- Qualité du contenu (clarté, précision, efficacité du propos)
- Cohérence de la construction du discours (structure, cohérence interne, argumentation)
- Correction de la langue écrite (maîtrise grammaticale et orthographique)
- Richesse de la langue (variété et niveau de précision du lexique et des structures employés)